

Avec une date moyenne de retour dans nos contrées qui s'établit au 27 mars, un chant sonore et des parades spectaculaires, elle avait tout pour incarner le retour du printemps. Las : faute de nicher sous nos toits, se pavaner de retour sur les clochers des alentours, ou au moins d'avoir un chant simple à mémoriser, elle s'est fait damer le pion par l'hirondelle, la cigogne et le coucou. Restaurons donc une injustice millénaire : je vous demande d'applaudir la Fauvette grisette !

Tordons le cou à une légende : malgré son œil rouge, son nom de *Sylvia communis* ne signifie pas que la belle penche du côté des thèses marxiss. Elle n'est d'ailleurs pas si commune ; en revanche, elle babille bien aussi fort et même plus que sa cousine, la Fauvette babillarde qui s'attarde parfois chez nous. Mais peut-être en allait-il autrement dans la Suède de monsieur Linné ? Allons : ailes rousses, calotte grise, gorge blanche vite hérissée, poitrine chamois, œil rouge orangé, composent un bien joli tableau tout en haut de la haie. Mais c'est surtout la voix qui trahit la présence de l'espèce au cœur d'un fourré. Sitôt de retour d'Afrique, le mâle lance ses phrases puissantes, rauques et régulières, dans les bocages, les friches, les prairies piquées ou bordées de ronces et d'épines, les landes... bref, partout où domine l'arbuste. Inquiet, l'animal lance une bordée de cris tout aussi typiques et sonore : twêêtwêtwê ! Et les parades ! Voilà enfin une fauvette qui se montre. Que deux mâles s'approprient des buissons par trop proches et la tension monte. Ces messieurs gonflent gorge et calotte, haussent le volume, surgissent de leur fourré, frémissants de colère, petits Donald Trump du wood-wide-web ; et pour finir, l'un d'eux décolle et s'offre un enivrant vol de parade jusqu'à dix mètres du sol, chantant cette fois en continu, comme une petite alouette. Sa chandelle s'achève par un plané qui le ramène à son buisson. Spectacle à savourer par un beau matin de mai dans les landes du Haut-Beaujolais.

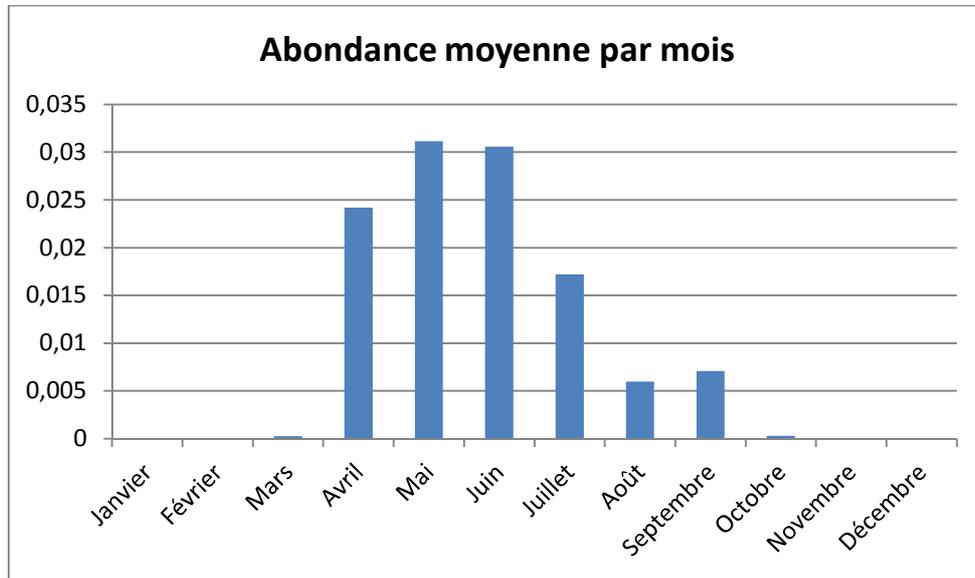


Ah ! Si les chants des oiseaux nous devenaient soudain compréhensibles. Quelle poésie ! (ou pas)

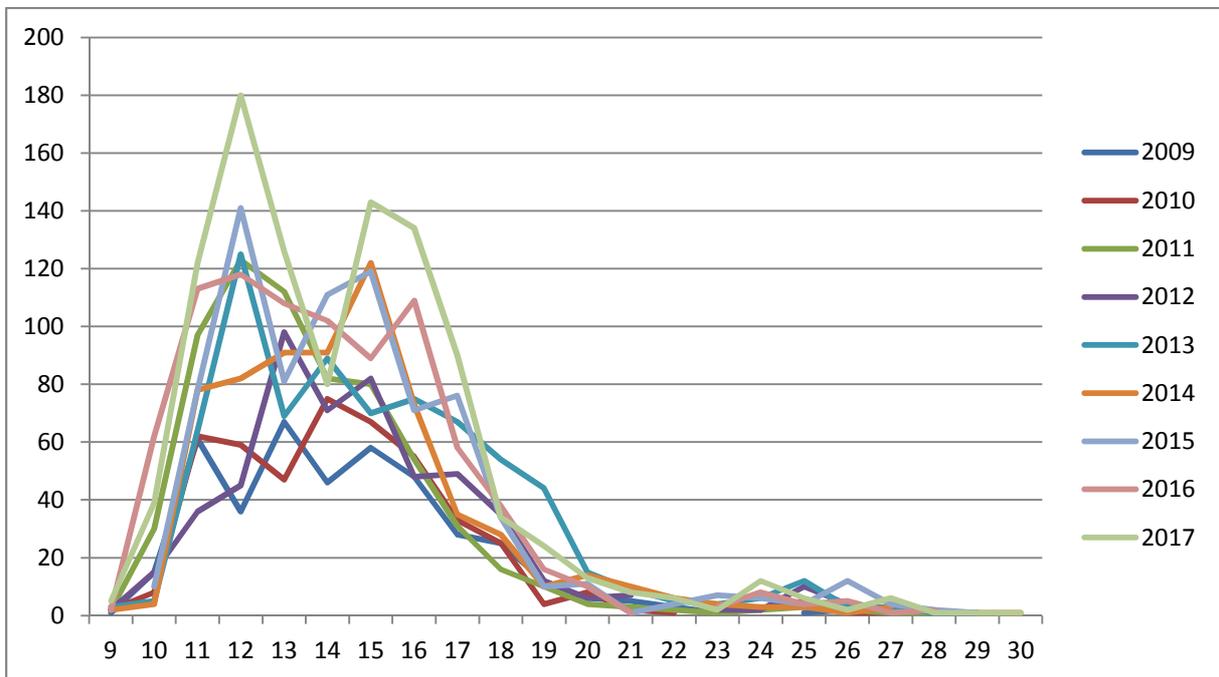
Entre son chant et son habitat, la Fauvette grisette ne peut guère être confondue avec grand-monde en nos régions. Peut-être avec la Babillarde qui est sa version boréale et toute terne, œil noir, calotte plomb, ailes de terre ? Cette dernière est si peu fréquente qu'on y regardera à deux fois.

La Fauvette grisette est migratrice, comme la majorité des fauvettes du genre *Sylvia* qui nichent dans le Rhône. La majorité ? Euh... tout juste. La Fauvette à tête noire étant sédentaire et migratrice partielle, la Mélanocéphale sédentaire, la Babillarde migratrice mais rare, la Fauvette des jardins à peine plus commune... Bref, la situation des « vraies »

Fauvettes est contrastée chez nous. Quoi qu'il en soit la Grisettes est transsaharienne et déferle en masse au cours du mois d'avril.



Le record de précocité est le 16 mars (2016). Ce sont (car il y en a deux) les seules données antérieures au 20 mars. Sur ce graphique un peu touffu (il plaira à l'espèce), vous pouvez voir l'évolution du nombre d'obs' de Grisettes par décade, pour différentes années. Nous ne sommes pas en forêt, mais il y a tout de même deux pics.

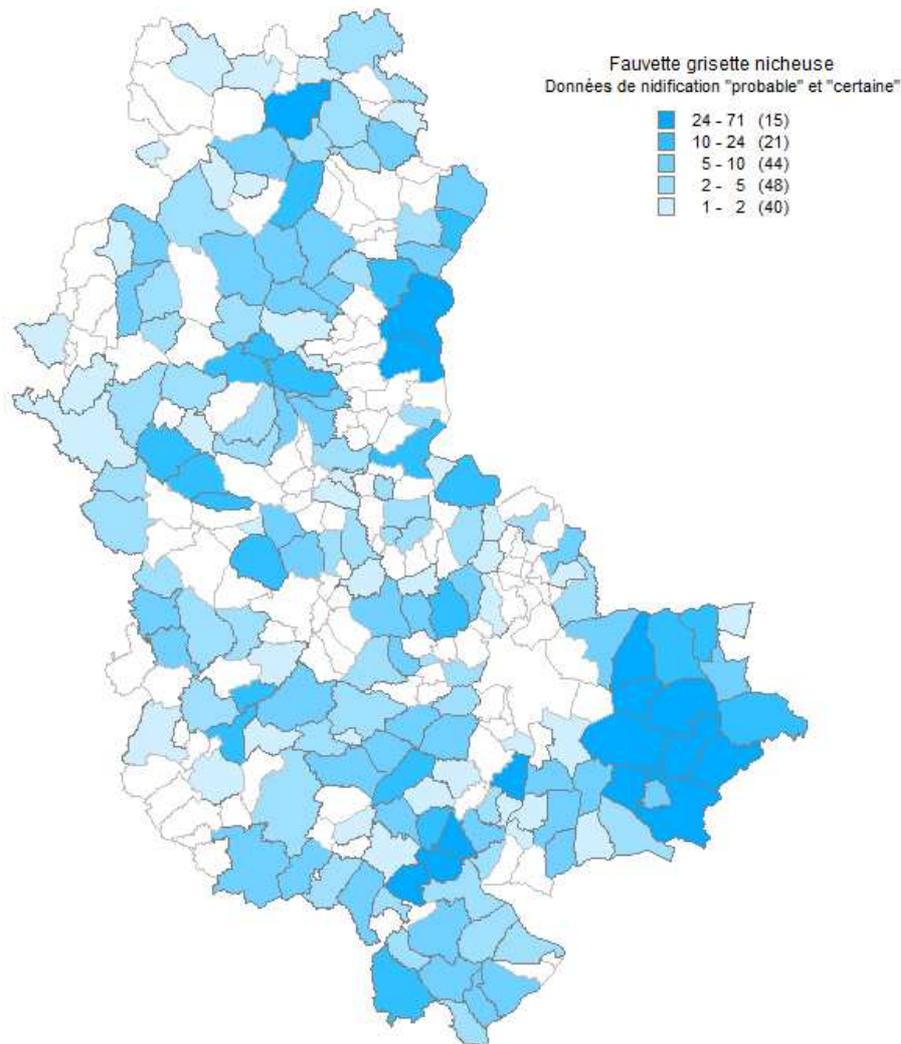


Nous avons un premier afflux, massif, décade 11 (10-15 avril), plus rarement 10 ; et un second, après une courte halte, 15-20 jours plus tard. En 2011, le second pic a fait défaut ; en 2014 c'est le premier, les effectifs croissant régulièrement jusqu'à l'apex de la décade 15. Il n'y a pas de corrélation particulière entre la précocité et l'ampleur de ces pics, ni même

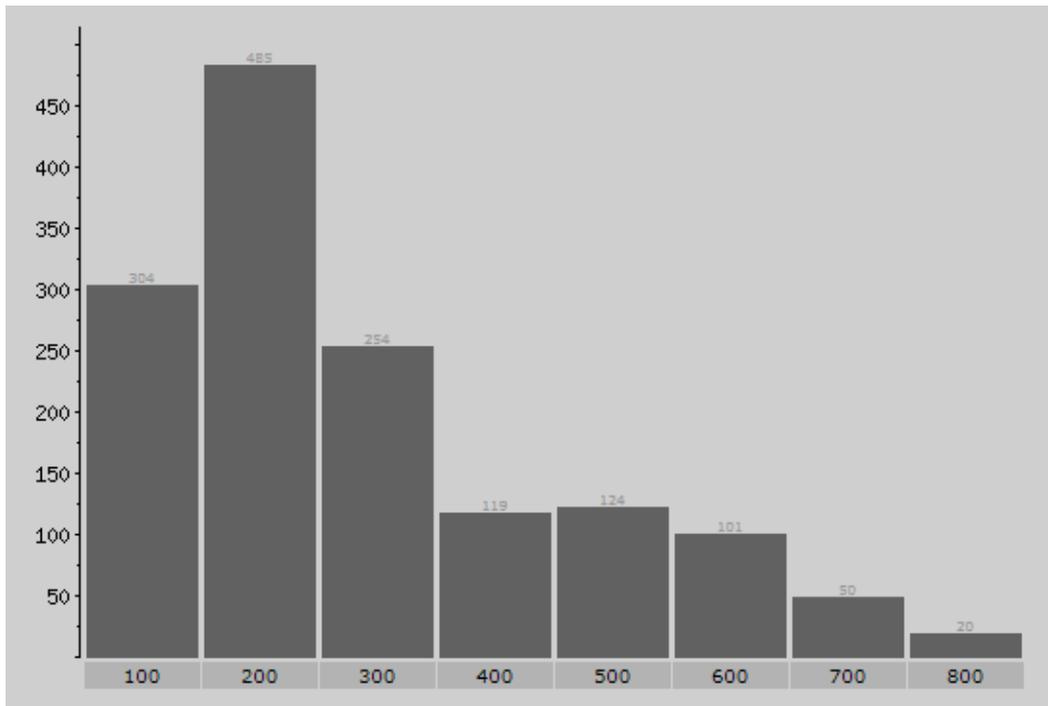
entre l'absence d'un d'eux et un effectif final faible. Ce sont vraisemblablement les blocages météo qui gouvernent ces arrivées successives.

A partir de là, l'espèce est détectée avec la même fréquence dans la 2^e quinzaine d'avril, en mai et en juin. Les contacts décroissent en juillet car les oiseaux ayant niché commencent à être taire. Leur nombre s'effondre en décade 19 (début juillet) et dès le mois d'août, la Grissette n'est pratiquement plus notée, soit qu'elle soit déjà partie, soit qu'elle ait enfilé sa cape d'invisibilité (ce qui, pour elle, signifie fermer son tonitruant clapet). Les ultimes mentions s'éparpillent toutefois chaque année jusqu'en octobre (record : 28 octobre 2014).

La Fauvette grisette est-elle commune ? Elle est en tout cas largement répartie, et presque à toutes altitudes, sauf bien entendu sur les crêtes boisées. Mais des talus et haies de la plaine de l'Est aux landes et lisières du Haut-Beaujolais, du Val de Saône au pays des Trois Grosnes aux portes de Mâcon, résonnent ses manifestes énergiques : les chenilles ne passeront pas !



Au vu de cette ample répartition, les communes sans données de nicheurs probables ou certains relèvent probablement plus d'un petit déficit de prospection. On voit mal en effet pourquoi la Grissette manquerait à mi-pente du côté de Monsols ou Saint-Forgeux.



Fauvette grisette nicheuse probable ou certaine : répartition altitudinale des données

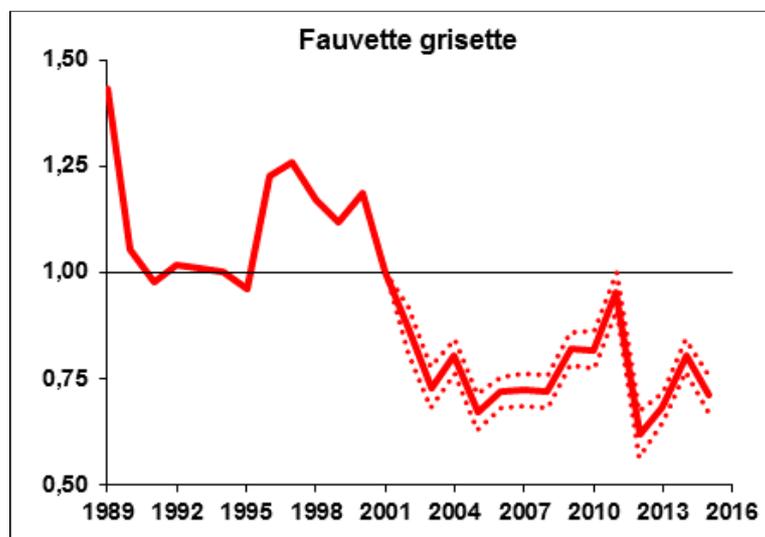
Une exception toutefois : la grande ville, bien entendu. Nous n'avons pas à Lyon ou Villeurbanne de terrains vagues buissonnants capables de retenir la belle. Dans le cas de la ville aux trois fleuves, c'est à pondérer : il se pourrait bien que la Grisette trouve chaussure à son pied dans quelques coins des balmes abruptes dominant la Saône, là où sur le rocher, les bois laissent place aux broussailles.

Par exemple du côté du rempart à la Vauban (et qui date en fait des années 1830) qui cascade dans la pente, à peu près parallèle à la montée de Choulans. De là monte parfois, audible de loin, le chant d'un Rossignol, pourquoi pas la Grisette ? Seul problème : l'endroit est clos et inaccessible. Mais on peut s'en approcher depuis un petit parc public, au-dessus du rempart XIXe. Il y a bien d'autres endroits où une Grisette pourrait se tapir sur la commune de Lyon : les berges du Rhône au parc de Gerland, les jardins partagés çà et là...

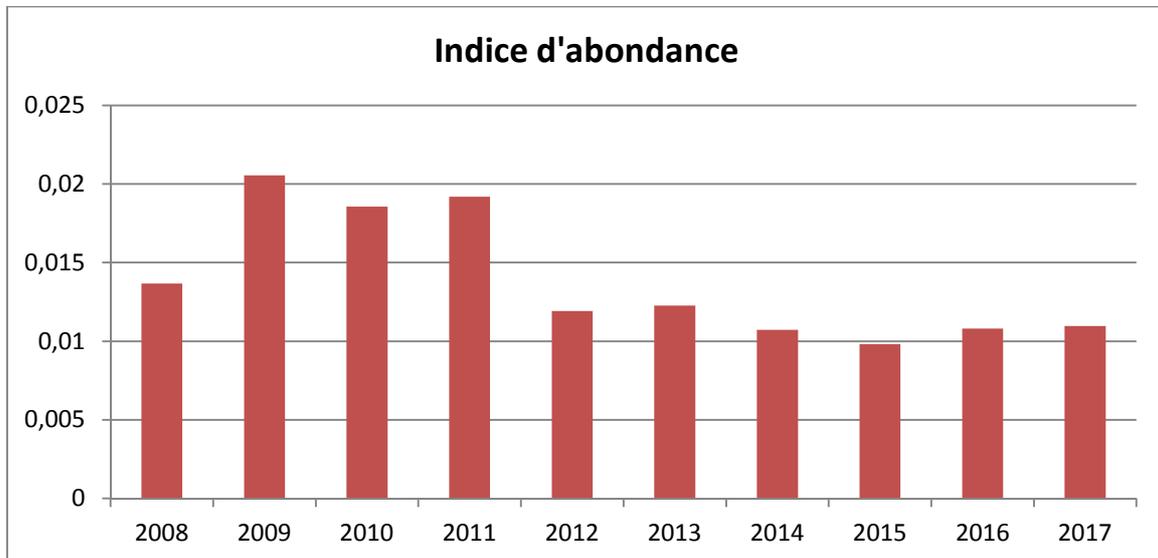
D'autre part, ces secteurs broussilleux et peu accessibles pourraient bien receler d'autres petites surprises locales ou ajouts à la liste des oiseaux nicheurs de notre bonne ville ; à vous de voir...



La Fauvette grisette présente une dernière caractéristique peu banale. C'est l'une des très rares espèces qui a vu son statut *s'améliorer* à l'occasion de la révision de la Liste rouge des oiseaux de France. De quasi-menacée, la voici revenue objet de Préoccupation mineure. Pourquoi ? C'est une insectivore transsaharienne, une espèce du bocage et comme telle, deux fois susceptible de décliner. Cependant, c'est aussi une thermophile, et son opportunisme dans le choix des milieux arbustifs et buissonnants en fait, comme le Rossignol, une espèce qui bénéficie largement de la déprise agricole. Les stades intermédiaires entre la parcelle agricole et le bois d'essences pionnières lui bénéficient largement. Et même si ces stades ne sont pas durables, successions écologiques obligent, leur extension a dû jouer assez en sa faveur pour qu'elle redresse la barre. Enfin... péniblement. La tendance STOC-EPS n'est quand même pas terrible.

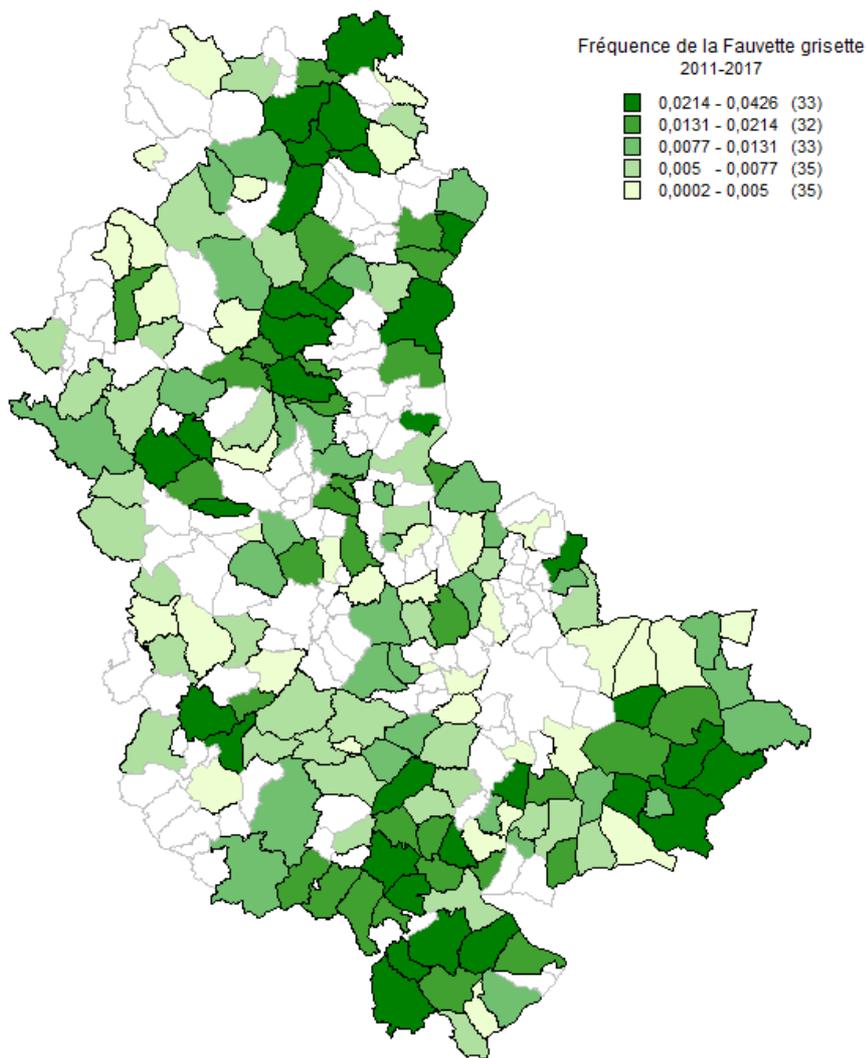


Dans le Rhône, la Fauvette grisette apparaît stable en fréquence, après un net recul. Une sorte de marche, de palier. Curieux, non ?



On peut avancer au moins deux hypothèses, qui d'ailleurs ne s'excluent pas. 2009-2011, cela correspond à un pic dans les données nationales, suivi d'un repli, typique d'une espèce à fluctuations importantes et cycliques. 2012-2017, c'est aussi la montée en puissance de Faune-Rhône, et grâce à vos efforts, une pression d'observation de mieux en mieux répartie sur l'ensemble du département. Et notamment en direction de communes occidentales, d'Amplepuis à Pomeys, où il s'avère que la fréquence de la Fauvette grisette (le nombre de données de l'espèce, rapporté au nombre de données) est plutôt bas, surtout par rapport aux territoires tels que l'est lyonnais et le plateau mornantais, très prospectés et surreprésentés dans les données antérieures à 2011. Nous aurions donc, en quelque sorte, un réajustement de l'abondance rhodanienne de l'espèce grâce à une connaissance accrue et surtout mieux répartie.

La carte suivante indique la fréquence par commune de la Fauvette grisette. Vous verrez apparaître ces territoires riches en Grisettes dans les zones très prospectées – toutefois, l'espèce est bien présente aussi, landes obligent, sur l'échine des monts du Beaujolais. Vérifier cette hypothèse par le calcul serait fort complexe. Tenons-en nous donc là et retenons juste que l'espèce, depuis cinq ans, apparaît stable. Pour le moment.



Pour une fois, pas d'appel spécifique à rechercher cette espèce répandue, sinon pour boucher quelques trous. Landes et bocages sont toujours des milieux attractifs et pas que pour la Fauvette grisette. Profitez du printemps et de ses chants, symboles de soleil et de chaleur !